



Les vœux du Maire



Le samedi 14 janvier, M. Alain BALDUCCI, Maire de Sainte-Colombe, a présidé la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est toujours un moment privilégié mais aussi un temps de convivialité, de rencontres et de partage. Il a tenu à remercier les forces de la police nationale, de la gendarmerie, de l'armée et tous les services qui œuvrent au quotidien pour notre sécurité. Il a rappelé que ces périodes de vœux sont l'occasion de penser à son prochain et d'avoir une attention envers les personnes fragiles. Les gestes et les attentions les plus simples sont souvent ce qui touche le plus le cœur des hommes.

M. le Maire a souligné le fait que la baisse des dotations de l'État a amené la municipalité à faire des choix pour l'évolution de la commune. Toutefois, des travaux ont été faits en 2016 : le trottoir avenue de la libération (de l'église à la sortie de la commune) ; l'aménagement du trottoir de la même avenue (de l'église jusqu'au virage de l'avenir) pour permettre le stationnement des riverains tout en assurant la sécurité des piétons ; le mur de l'ancien cimetière ; des peintures (cantine de l'école et couloir de la maternelle) ; la pose de rideaux électriques à l'école (salle de motricité et classe de M. LEBOT) ; des spots lumineux pour la mise en valeur de l'église ; la poursuite des remplacements des branchements plomb.

Quelques précisions sur ces travaux : L'aménagement des trottoirs a été réalisé par le Lycée des Pannevelles sous la direction de M. Jean NAVARRETE. A souligner, l'aide bénévole d'un administré, M. LETANG qui a mis à disposition de la municipalité un tracteur et une benne pour transporter les déblais et les matériaux. M. LETANG a, d'ailleurs, été récompensé par l'ensemble du conseil municipal pour cette aide. Le cimetière a été rénové par INITIATIVES 77, une association qui a pour but de favoriser l'insertion professionnelle et sociale en proposant des solutions d'accès et de retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées. A souligner la participation financière de la Communauté de Communes pour les travaux du cimetière.



Les membres d' INITIATIVES 77



M. LETANG récompensé par le Conseil municipal

Quelques projets pour la nouvelle année ont été évoqués : Le parcours de santé avec de nombreuses contraintes imposées par la DDT et la Police de l'Eau. A l'étude également la pose de quatre caméras ainsi qu'un programme de voirie pour **Septveilles-le-Haut** (travaux réalisés avec le contrat du fonds d'équipement rural du département). L'éclairage public de la commune sera renforcé. Un panneau d'affichage électronique sera mis en place pour informer les administrés des animations et les tenir au courant de la vie communale. Au **Mez-de-la-Madeleine**, le réseau incendie, rue de l'étendard, sera renforcé et des travaux de voirie sont également envisagés.

La municipalité s'engage à faire ces travaux si elle obtient les subventions de l'état et à garder le budget à l'équilibre, ce qu'elle fait depuis le début de son mandat, avec rigueur.

Le Maire a remercié également l'ensemble du personnel communal pour son dévouement constant au service des administrés ainsi que les commerçants, les artisans et les entreprises de la commune qui contribuent à l'activité économique du territoire. Il a mis à l'honneur l'équipe enseignante qui permet à tous les enfants de l'école d'aborder le collège avec d'excellents résultats et qui transmet à la jeunesse le savoir et les valeurs républicaines. Il n'a pas oublié les associations et les nombreux bénévoles qui font vivre la commune en consacrant leur temps pour les autres. Il a terminé son discours en remerciant les membres du Conseil municipal pour le travail accompli.

Après les interventions de **M. Olivier LAWENKA**, Conseiller Départemental, et de **M. Christian JACOB**, Député Maire, les personnes présentes ont été invitées à partager le pot de l'amitié.



Départ en retraite de Martine Forget-Huynen

M. Alain BALDUCCI, Maire de Sainte Colombe, a tenu à remercier **Martine FORGET-HUYNEN** au cours d'une cérémonie officielle pour ses vingt-trois années passées au service de la commune. Il a souligné la volonté de **Mme FORGET-HUYNEN** de mettre au centre de sa vie professionnelle, l'intérêt public de l'action municipale. « Véritable mémoire vive » de la Mairie, elle a œuvré aux côtés de quatre maires différents : **M. Michel PHELY**, **M. Roger MARTY**, **M. Gérard MAREUIL** et **M. Alain BALDUCCI**.

Après un discours plein d'humour et d'anecdotes fait par une de ses collègues, les personnes présentes ont ensuite été invitées à partager le verre de l'amitié.



Les diplômés de la commune

Plus de 750 personnes se sont retrouvées à l'espace culturel **Saint AYOUL** de **PROVINS** pour honorer les diplômés du **Lycée Thibaut de Champagne**. Officiels, parents et personnels de l'établissement ont été heureux de fêter la réussite de **8 élèves de Sainte-Colombe** sur les **279 diplômés** de l'établissement.

Une réussite en forte hausse. Les trois prix de la citoyenneté « **CHEVASSU RAVAT BELLOT** » pour les élèves qui se sont distingués par leur comportement remarquable au cours de l'année scolaire ont été remis par **Mme La Sous-préfète**.

Le film « *Lycée Thibaut de Champagne, construire son avenir sur un site historique* » a été projeté en avant-première et la soirée s'est achevée par un cocktail.



Du côté des Associations

Assemblée générale du Comité d'Entraide aux Personnes Âgées

Le Comité d'Entraide aux Personnes Âgées a tenu son assemblée générale le dimanche 22 janvier 2017. La Présidente, Mme Jacqueline MARTY, a présenté ses vœux à l'assemblée. Elle a tenu à remercier la municipalité pour la subvention allouée, les bénévoles pour les animations mises en place et la vente des calendriers ainsi que les membres du bureau pour leur dévouement. Elle s'est félicité de l'ambiance qui régnait dans le club, une ambiance saine et sans ambiguïté. Elle a fait le bilan des activités de l'année 2016 : les repas, la brocante, la soirée Beaujolais, les colis de Pâques et de Noël... ainsi que les sorties, les voyages, la croisière, le séjour randonnée... Un bilan très riche car l'association multiplie les activités. Mme MARTY a ensuite fait le bilan financier de l'association. M. Alain BALDUCCI a pris la parole pour féliciter le CEPA. Il a reconnu que, la municipalité ne pouvait pas faire autant de choses que le CEPA pour les personnes âgées car les finances de la commune ne le permettent pas.

Tous les membres du Comité et du Club ont ensuite partagé la traditionnelle galette avant de regarder les films réalisés par M. Lionel BADET. Le premier retraçait leur croisière et le second un voyage en Afrique du Sud. A noter la qualité de ces films, que ce soit au niveau des images ou au niveau de la musique. Un moment très agréable pour tous. Mme MARTY a tenu à remercier les membres du bureau en leur offrant un petit cadeau pour tout le travail fourni.



Assemblée générale du Comité des Fêtes

Lors de sa prochaine assemblée générale, le Comité des fêtes renouvellera son bureau dans son intégralité. Divers postes seront donc à pourvoir dont celui de **Président (ou Présidente)** et celui de **secrétaire**. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à déposer votre candidature en Mairie (dans le casier du Comité). Il faut absolument que des administrés, soucieux de l'animation de la commune, se manifestent. Dans le cas contraire, le Comité des fêtes ne pourra pas continuer. Venez nombreux à l'assemblée générale qui aura lieu Salle du Lavoir, le lundi 20 février à 20 h.

Repas dansant de la Saint-Valentin

L'Association des Anciens Combattants de Sainte-Colombe organise son traditionnel repas dansant de la Saint-Valentin le samedi 11 février à 20 h, Salle Jeannine GRIVEAU.

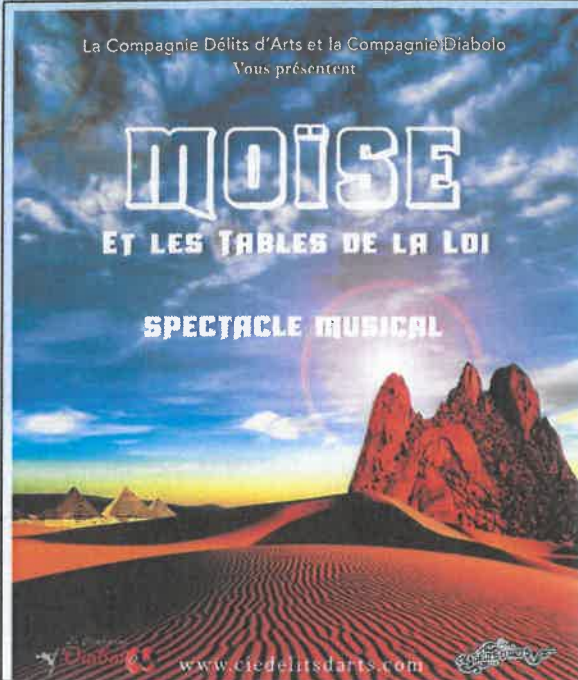
Le nouveau traiteur « Le petit Lys » propose au menu : Kir pétillant à la Pêche et ses toasts chauds - Salade du berger - Filet de Dorade, sauce à l'oseille - Trou vosgien - Porcelet confit et ses légumes - Salade / Duo de fromages - Charlotte poire / chocolat et son fondant. Boissons : Muscadet blanc - Bordeaux rouge supérieur - Eaux pétillantes et plates - Café.

La soirée sera animée par l'Orchestre « Gérard BRIE »

Prix du repas fixé à 40€ pour les adhérents et 42€ pour les extérieurs.

Réservation avant le 4 février auprès de M. Claude MOTTAZ au 01.64.00.28.53 ou auprès de M. Guy SERLUT au 01.60.67.79.09

INFORMATIONS GENERALES



Moïse et les tables de la Loi est un spectacle musical que vous proposent la Compagnie Délits d'Arts et la Compagnie Diabolo. Il s'agit d'un spectacle autoproduit et créé de manière totalement bénévole de la part de tous les participants. Un an et demi de recherches, de créations scéniques, chorégraphiques et vidéos a été nécessaire avant de livrer ce spectacle. L'histoire est un mythe, un conte sans fée. Le mythe d'un enfant qui n'aurait jamais dû vivre et est devenu prophète. Le mythe d'un homme qui s'est levé face à Pharaon et a libéré son peuple de l'esclavage qu'il subissait depuis 400 ans.

Représentations à la Salle Jeannine GRIVEAU le samedi 18 février (20h 30) ou le dimanche 19 février (16 h)

Pour acheter les billets en ligne, consultez le site :

www.ciedelitsdarts.com

Pour les personnes qui n'auront pas pu réserver en ligne, des billets pourront être achetés sur place.

DATES A NE PAS OUBLIER

Le 5 février : Après-midi crêpes et jeux organisé par le Comité des Fêtes, Salle J.GRIVEAU, à partir de 14 h 30. Entrée gratuite (Les enfants doivent être accompagnés)

Le 11 février : Dîner dansant de la Saint Valentin organisé par l'association des Anciens Combattants. Salle Jeannine GRIVEAU à 20h. (Voir article page 3)

Le 18 février : Assemblée générale du Tennis à 17 h 30 Salle du Lavoir.

Le 18 février: Spectacle musical à la Salle J. GRIVEAU à 20 h 30 et le 19 Février à 16 h.

Le 20 février : Assemblée générale du Comité des Fêtes à 20h, Salle du Lavoir.



CINETCETERA et le Rexy proposent

AUTOPSIE D'UN MEURTRE

Le jeudi 23 février 2017 à 20 h 30

Tarif unique : 5 euros

L'avocat Paul BIEGLER passe son temps à la pêche... Laura MANION lui demande de défendre son mari. Le lieutenant MANION a tué l'homme qui aurait violé Laura. BIEGLER accepte mais la vérité a du mal à émerger. Laura et le lieutenant lui-même se révèlent des personnages troubles... et BIEGLER devra affronter le redoutable procureur DANCER en une joute serrée...

Tennis Club de Ste Colombe / saison 2017 :



Inscriptions le samedi 4 mars 2017 et le samedi 11 mars 2017 de 10 h à 12 h 30. Pour toute nouvelle inscription, se munir d'une photo d'identité. Une caution de 13€ vous sera demandée pour le badge et une autre de 3€ pour la clé.

TARIFS :

- ⇒ Personnes justifiant d'une résidence dans la commune : 20€ pour les 18 ans et plus et 10€ pour les moins de 18 ans.
- ⇒ Pour les autres personnes (dans la limite de 50% des inscrits de la commune) : 30€ pour les 18 ans et plus et 20€ pour les moins de 18 ans.
- ⇒ Badge invité à l'année : 15€.

Les inscriptions sont annuelles et auront lieu sur les courts de tennis. **INFORMATION :** Les adhérents non-inscrits en 2015 et 2016 doivent rapporter leurs badges et clés pendant les inscriptions 2017. Après ces dates leurs cautions ne seront plus remboursées.

Etat Civil

Naissance : Manon Paquiom

Le 01/01/2017

Décès : M. José Miguel Martin Rodrigues

Le 11/01/2017

Mme Annie Lefèvre née Simonnet

Le 14/01/2017